

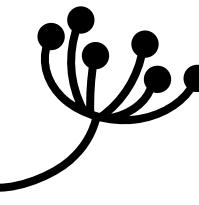


Destination  
**Pornic**

À couper le souffle

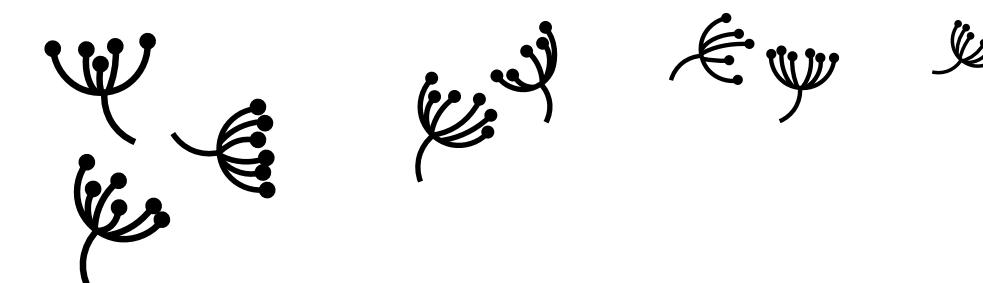
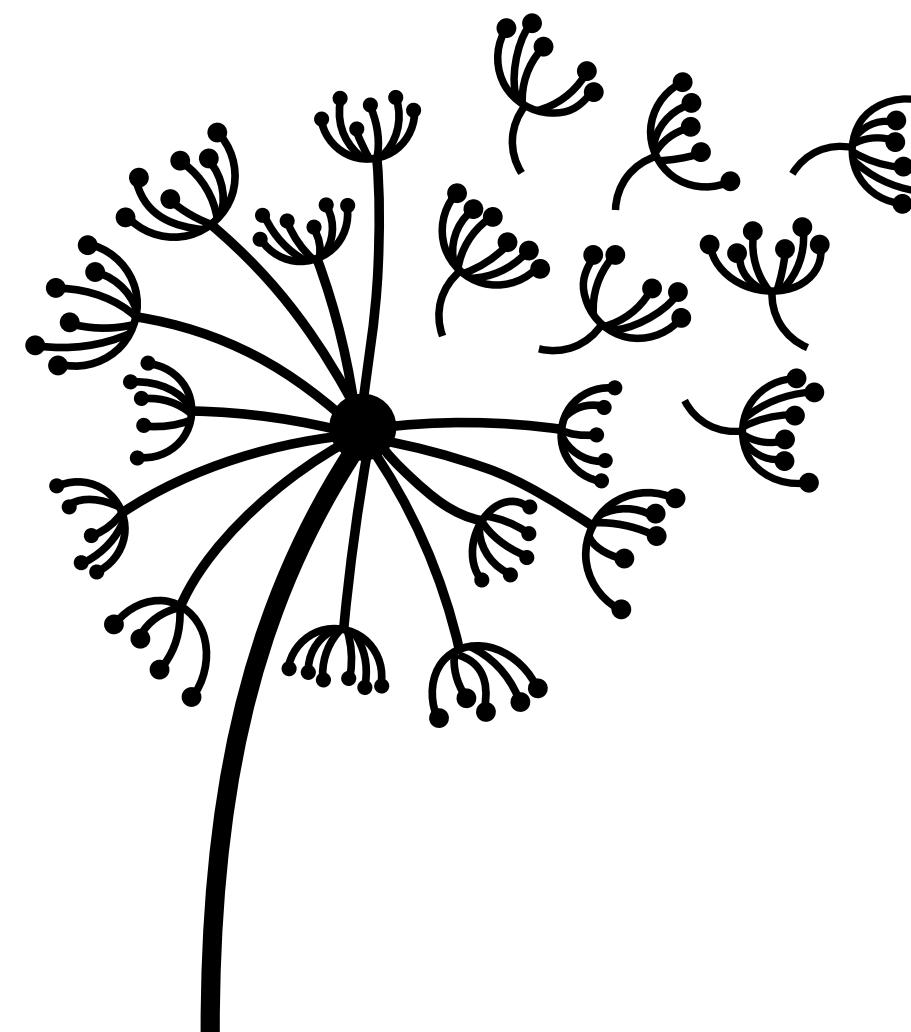
**DESTINATION PORNIC**

Charte graphique - 2025



# CHARTE GRAPHIQUE

Sommaire



## 03 LE LOGOTYPE

- 04 Version principale
- 05 Version secondaire

## 06 APPLICATIONS

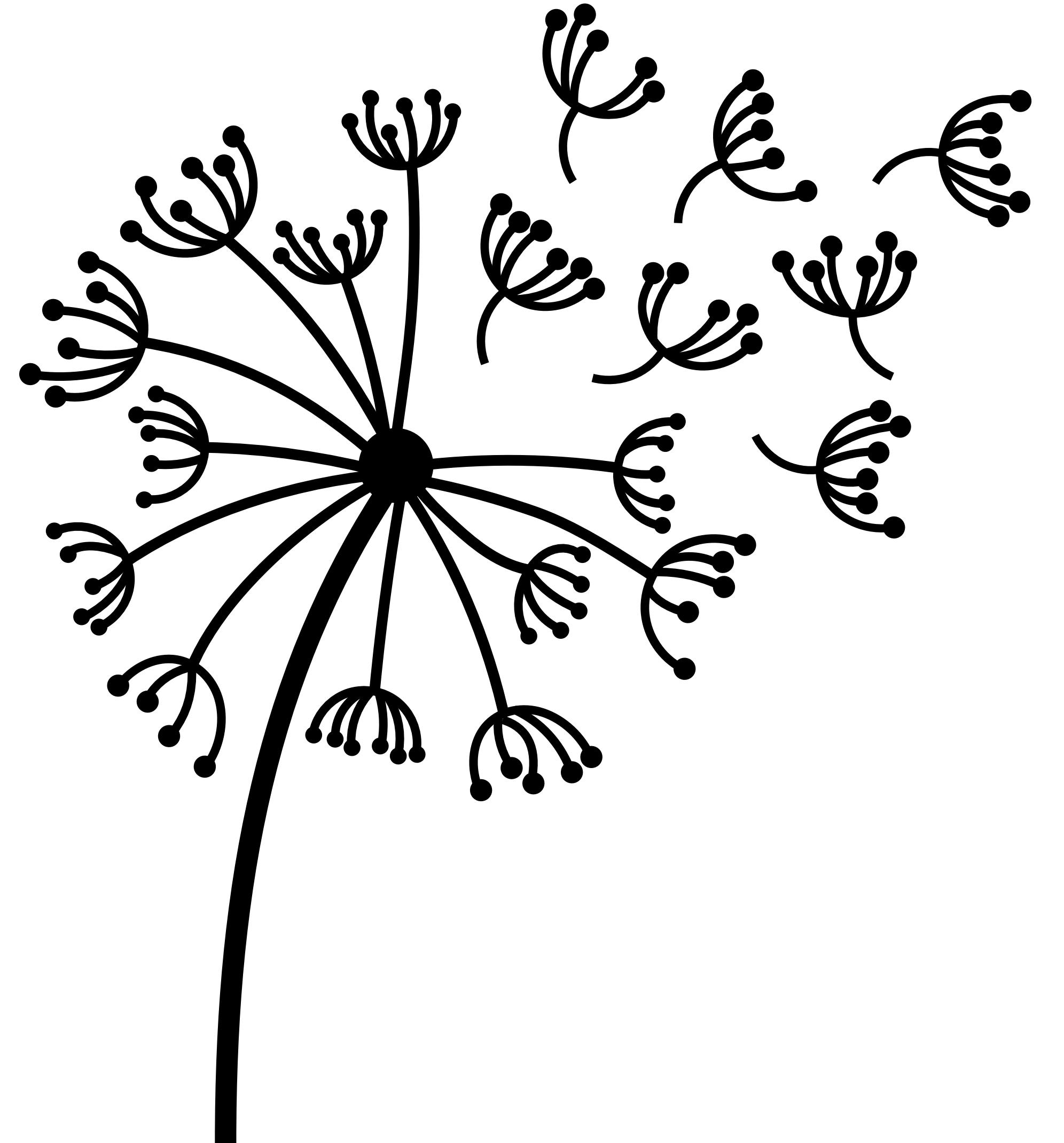
- 07 Version noir et blanc
- 08 Version bleu et vert sapin
- 09 Sur fonds de couleurs
- 10 Sur fonds de couleurs pastels
- 11 Sur fonds photographiques

## 12 LE SYMBOLE

- 13 Présentation
- 14 Version noir et blanc
- 15 Version bleu et vert sapin
- 16 Photo de profil

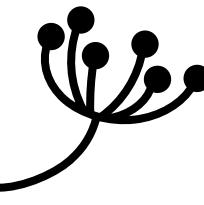
## 17 UTILISATIONS

- 18 Zone d'exclusion et tailles minimales
- 19 Les interdits



01

## Le logotype



## LE LOGOTYPE

Version principale

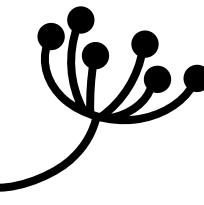


Le logo Destination Pornic présente un symbole accompagné d'un élément typographique.

Cette nouvelle version est un rebranding de l'ancien logo de la destination. Nous reprenons la police « Adam » afin d'y inscrire « Destination Pornic ». Une légère graisse est apportée à « Pornic » afin de hiérarchiser les informations.

Le symbole représente un pissenlit et 15 akènes qui s'envolent. Ceux-ci représentent les 15 communes de l'office de tourisme. Ce symbole est dorénavant tourné vers la droite, vers l'avenir.

La version principale du logotype se distingue par sa signature. Elle est située en dessous du logo, est lisible et permet d'asseoir le logo. Cette version est à utiliser en priorité.



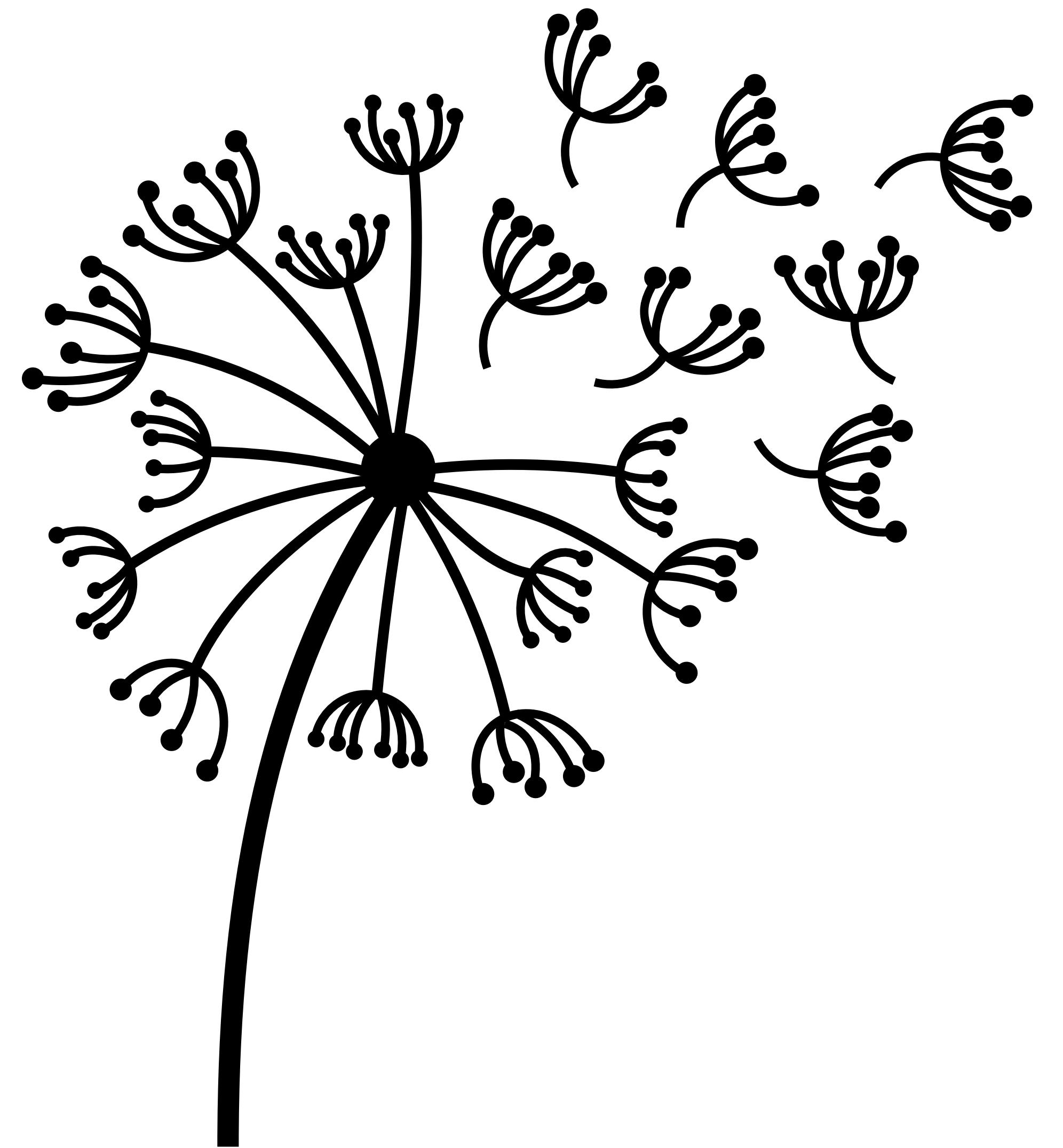
## LE LOGOTYPE

Version secondaire



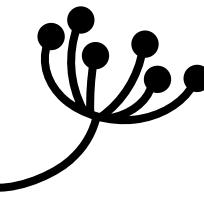
La version secondaire du logotype est à utiliser dans le cas où la version principale est trop petite pour que la signature soit lisible correctement.

Elle peut également être utilisée lorsque la version principale avec signature est trop redondante sur un support.



02

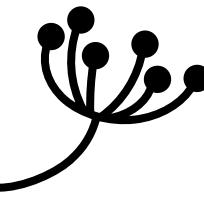
## Applications



## APPLICATIONS

Version noir et blanc





## APPLICATIONS

Version bleu et vert sapin



Lorsqu'il est plus esthétique de ne pas utiliser le logo dans sa version noire, deux utilisation de couleurs sont possibles : bleu et vert sapin. Ces deux logotypes sont à utiliser sur fond très clair ou blanc.

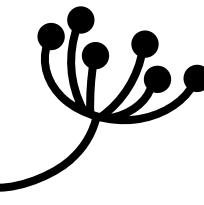
### BLEU

R76 V113 B181  
C76 M53 J0 N0  
#4c71b5



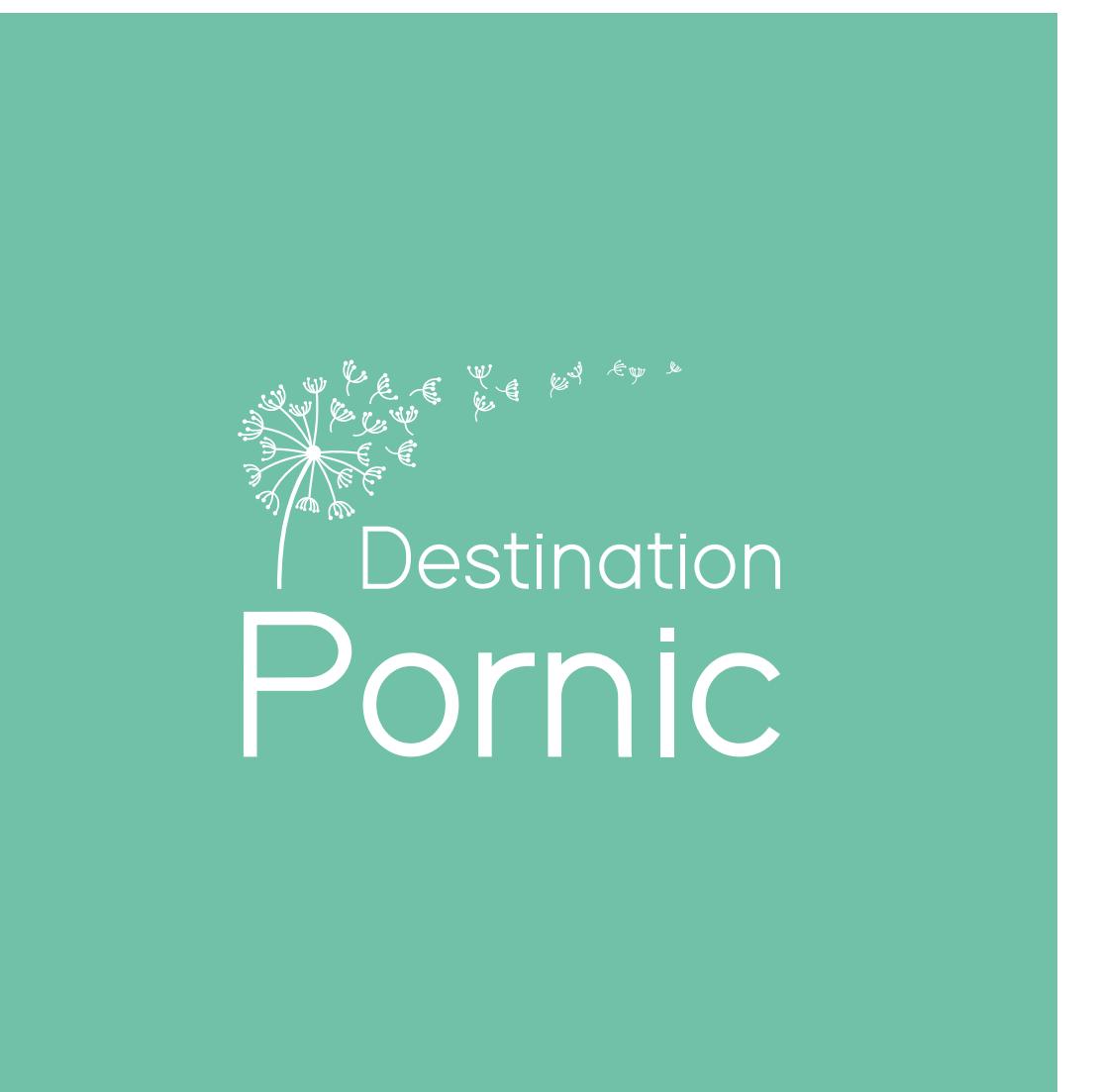
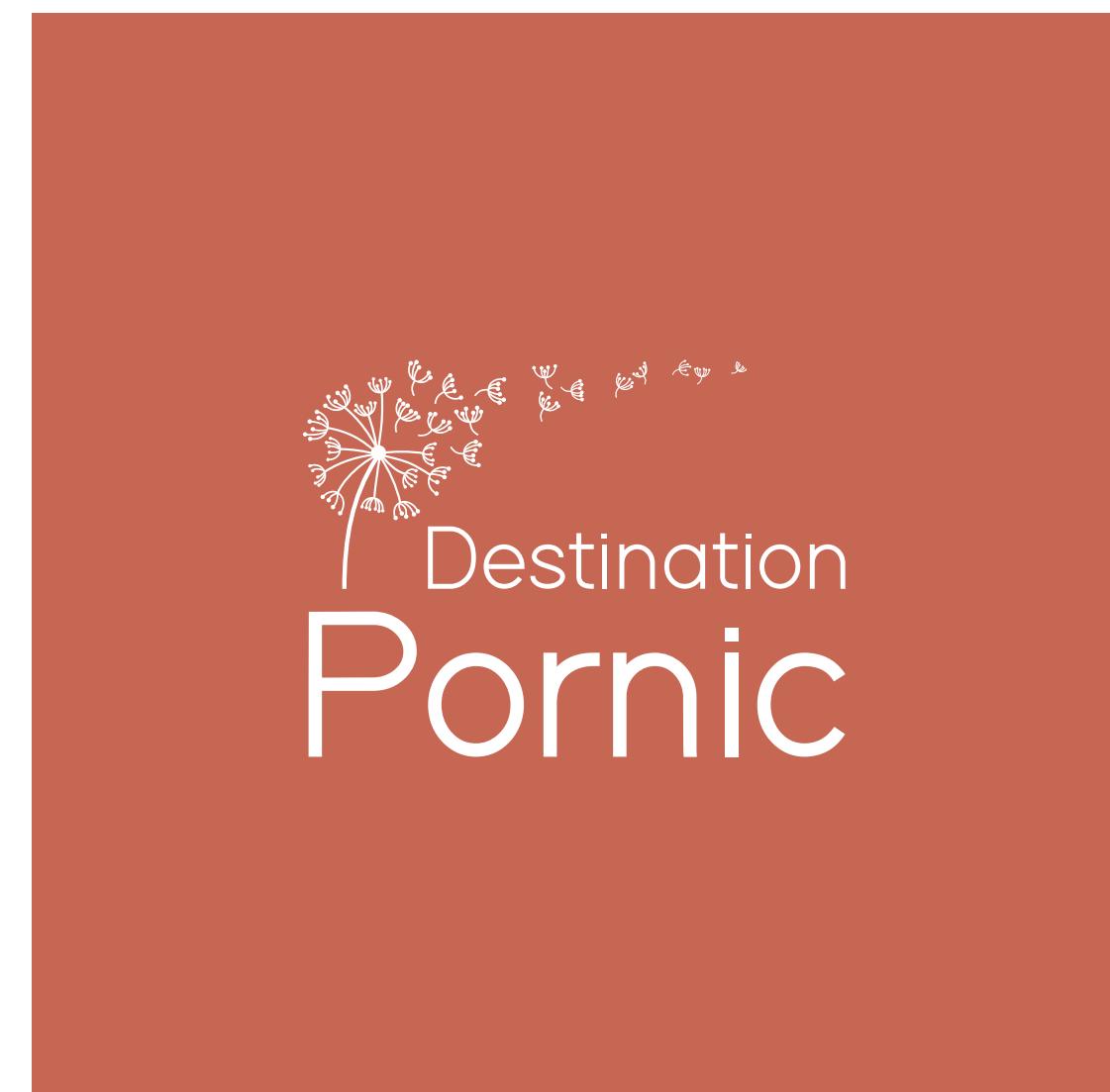
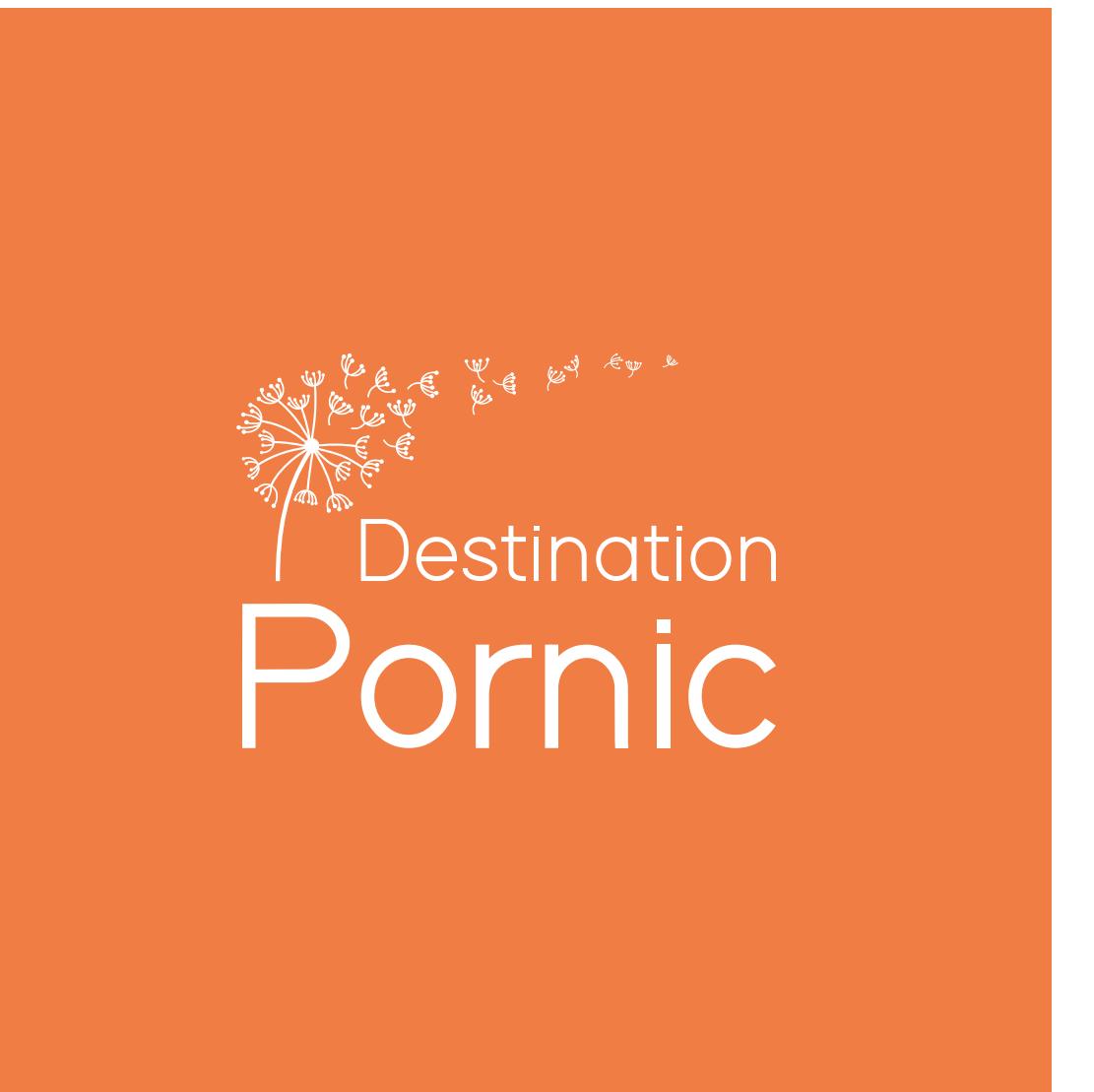
### VERT SAPIN

R1 V100 B91  
C88 M35 J60 N29  
#01645b



## APPLICATIONS

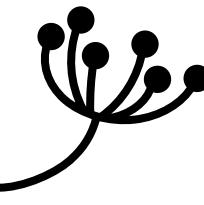
Sur fonds de couleurs



Ces couleurs sont celles définies pour les éditions du magazine et des guides de Destination Pornic 2026.

Sur fond bleu, orange, terracotta, vert sapin et vert d'eau, le logo s'utilise dans sa version blanche. En règle générale, lorsque le logo est positionné sur un fond foncé, il doit être utilisé dans sa version blanche.

Sur fond jaune, le logo s'utilise dans sa version noire. En règle générale, lorsque le logo est positionné sur un fond clair, il doit être utilisé dans sa version noire.



## APPLICATIONS

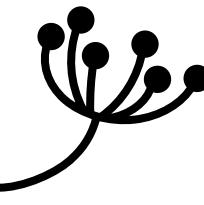
Sur fonds de couleurs pastels



Ces couleurs pastels sont celles définies pour les éditions du magazine et des guides de Destination Pornic 2026.

Sur fond bleu pastel, jaune pastel, orange pastel, terracotta pastel et vert d'eau pastel, le logo s'utilise dans sa version noire. En règle générale, lorsque le logo est positionné sur un fond clair, il doit être utilisé dans sa version noire.





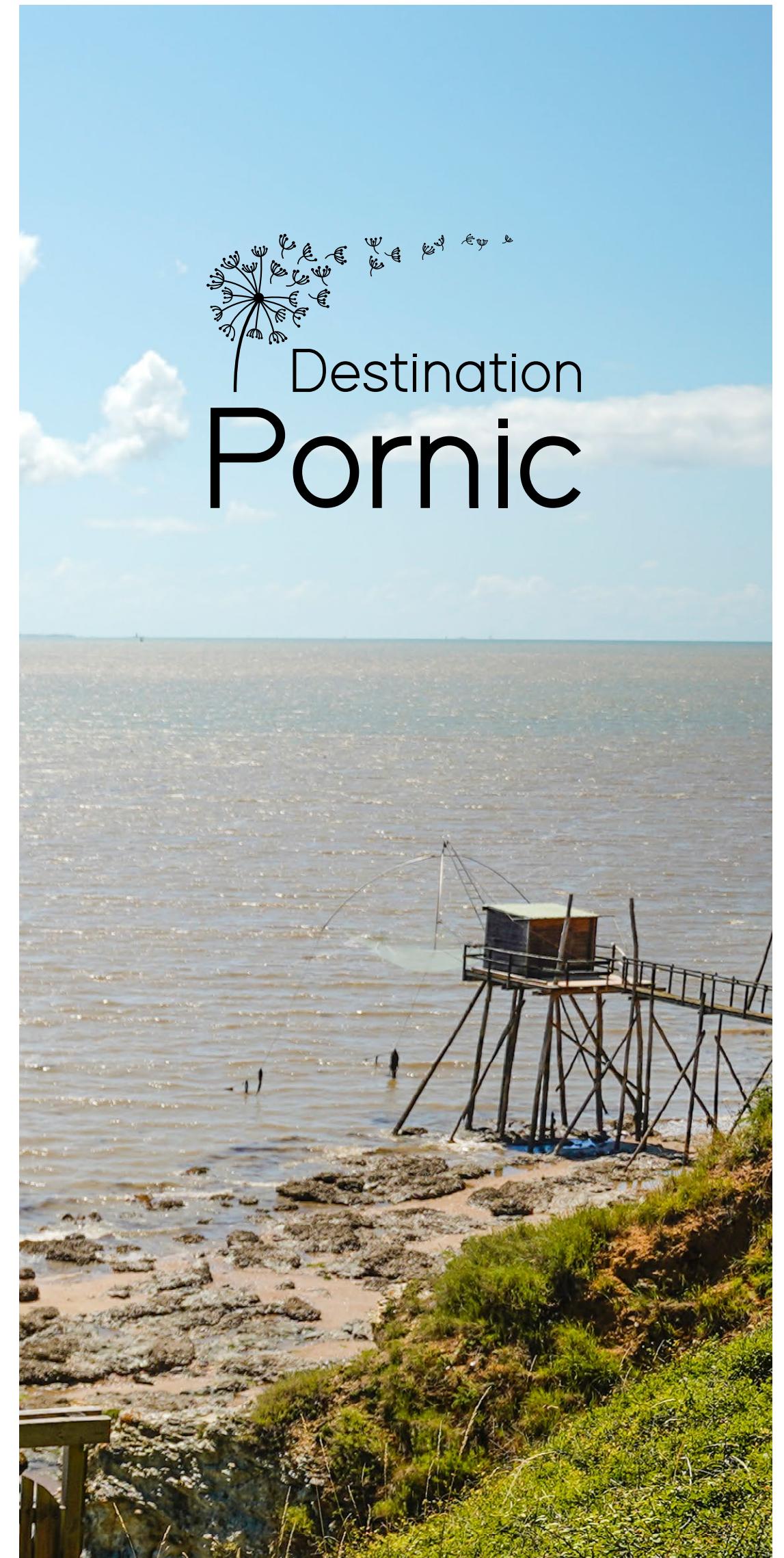
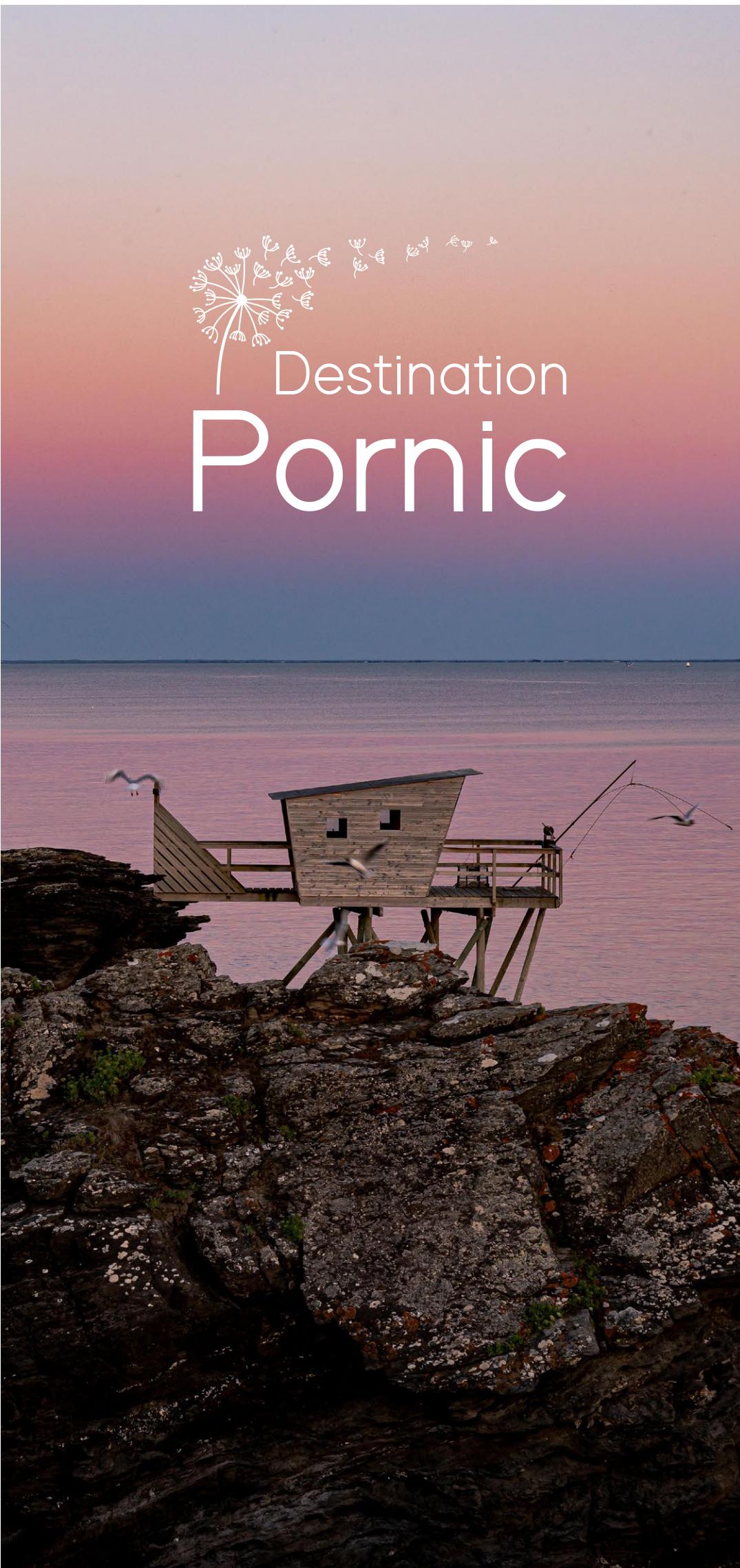
## APPLICATIONS

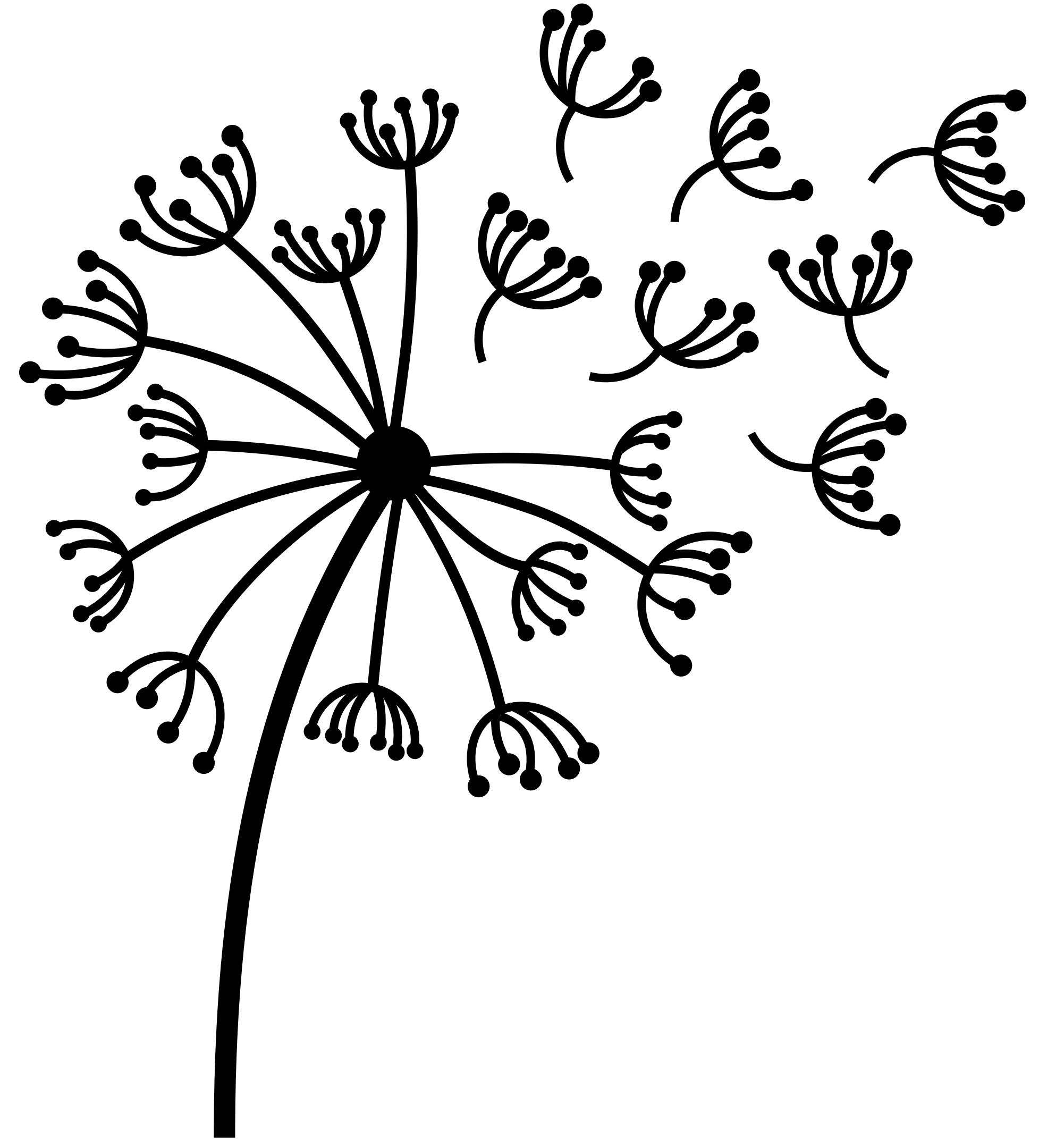
Sur fonds photographiques

Pour des questions de lisibilité de l'ensemble des éléments qui composent le logo, les règles suivantes doivent être respectées pour les fonds photographiques :

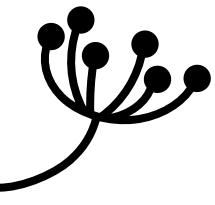
- Sur fond photographique foncé, ne comportant pas de détails, utiliser le logo dans sa version blanche.
- Sur fond photographique clair, ne comportant pas de détails, utiliser le logo dans sa version originale noire.
- Sur fond photographique comportant trop de détails, utiliser un aplat blanc à l'arrière-plan du logo, dans sa version originale noire ou de couleur bleue ou vert sapin.

L'essentiel est de garder un bon contraste permettant la meilleure lisibilité du logo.



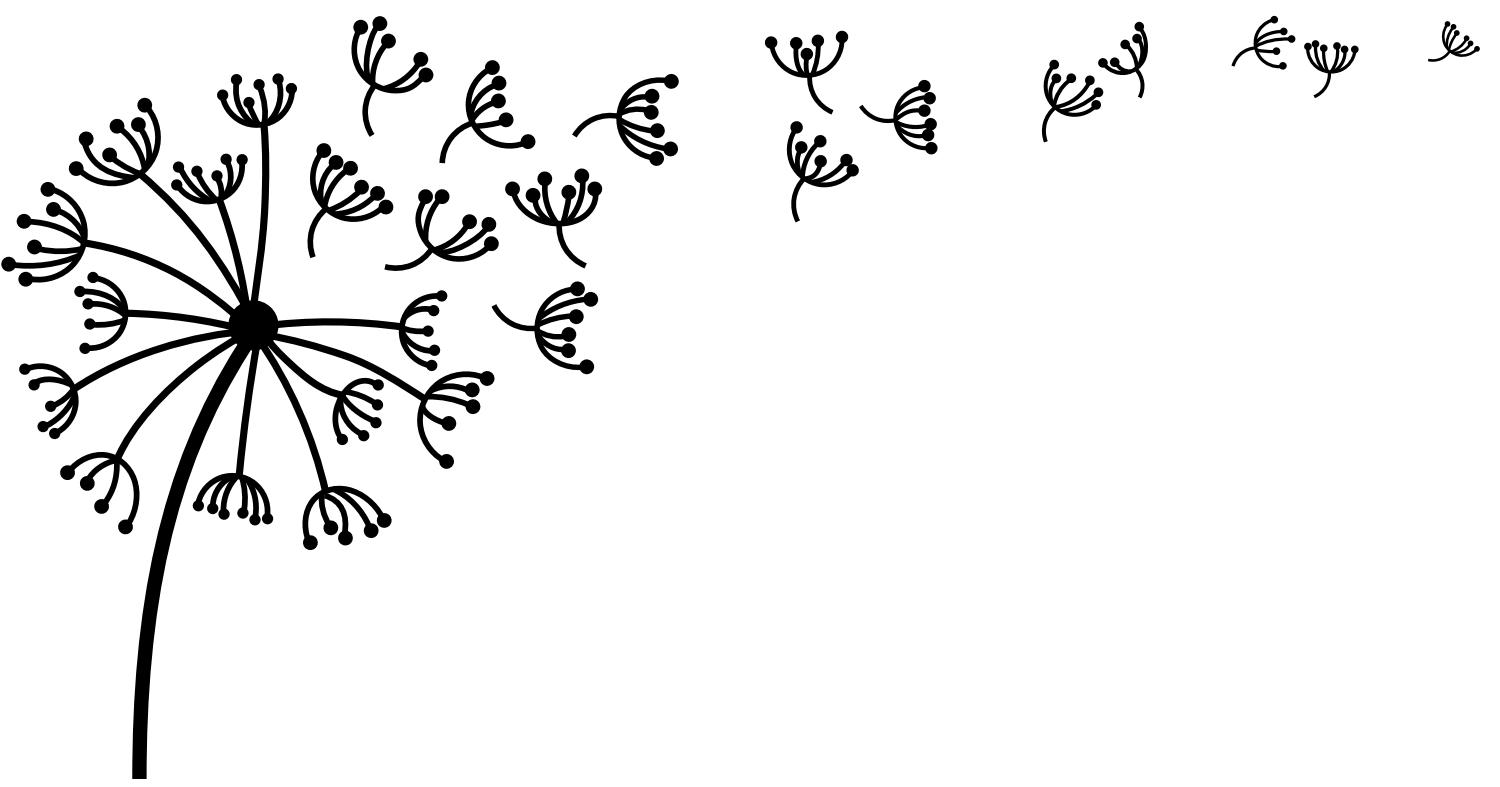


03  
**Le symbole**



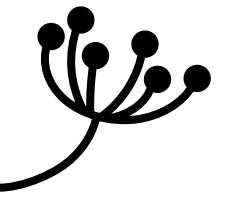
## LE SYMBOLE

### Présentation



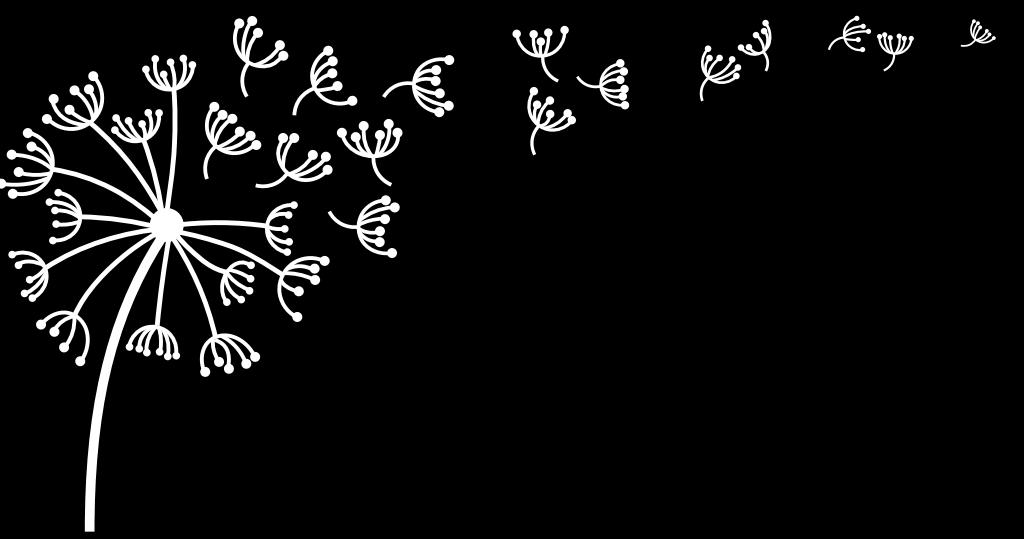
Le symbole lui, est à utiliser de manière tertiaire, lorsque le logotype principal est voué à être répété de nombreuses fois sur un support par exemple. Il permet de garder la marque identifiable tout en étant plus discret.

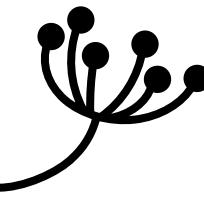
Aussi, il peut être utilisé lorsque le logo principal ne peut être lisible car trop petit. Par exemple, nous pouvons imaginer le symbole en photo de profil des différents réseaux sociaux de l'office de tourisme.



## LE SYMBOLE

Version noir et blanc





## APPLICATIONS

Version bleu et vert sapin



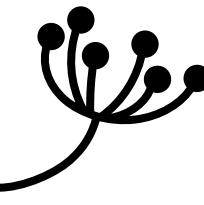
Lorsqu'il est plus esthétique de ne pas utiliser le symbole dans sa version noire, deux utilisation de couleurs sont possibles : bleu et vert sapin. Ces deux symboles sont à utiliser sur fond très clair ou blanc.

### BLEU

R76 V113 B181  
C76 M53 J0 N0  
#4c71b5

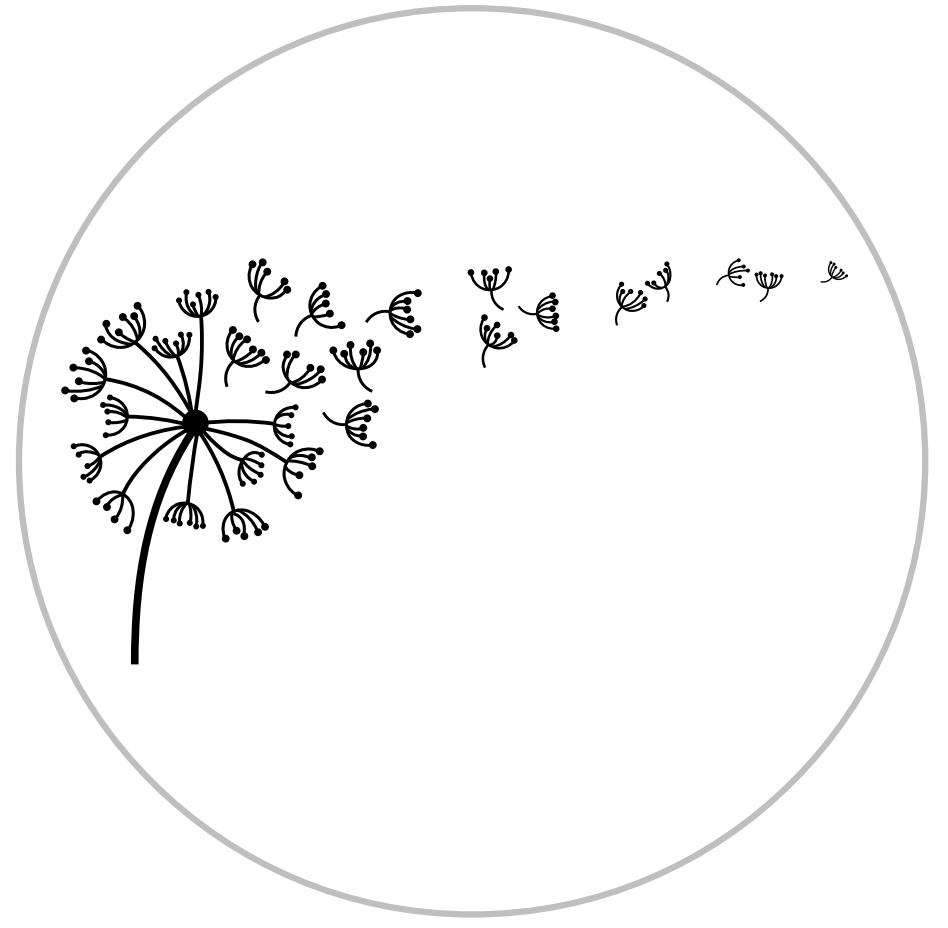
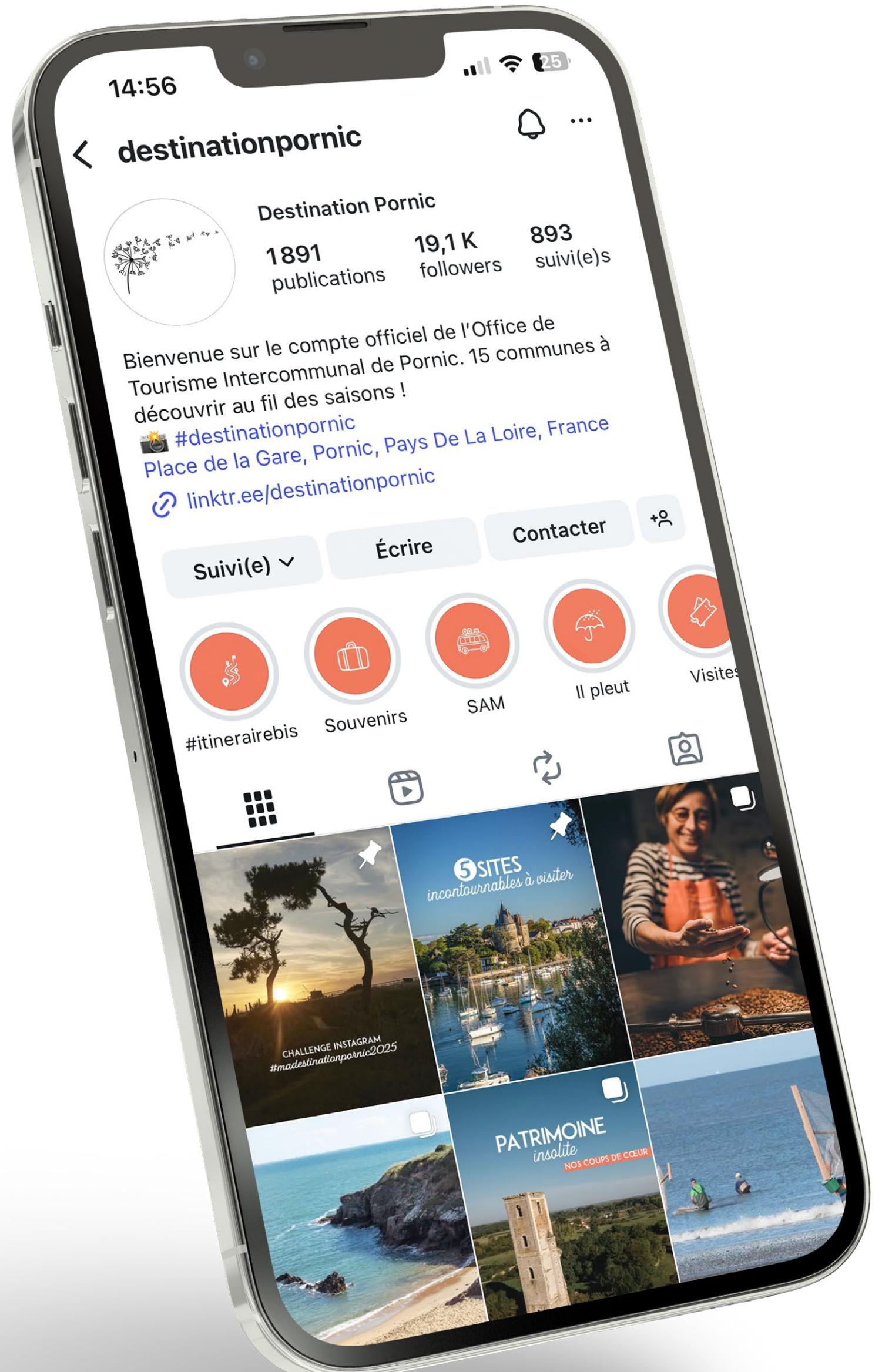
### VERT SAPIN

R1 V100 B91  
C88 M35 J60 N29  
#01645b

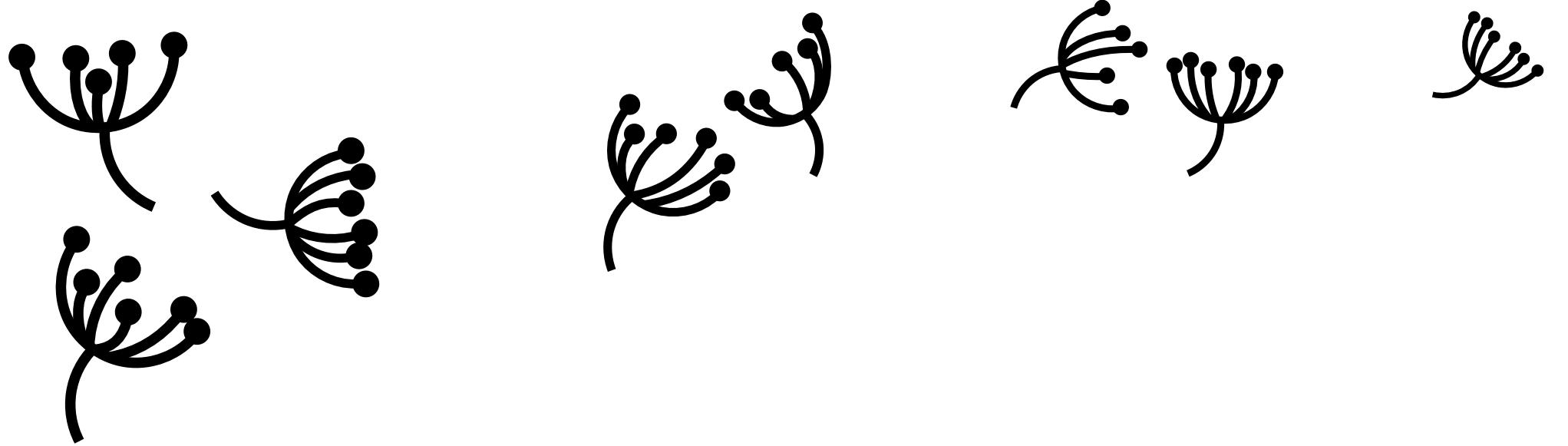
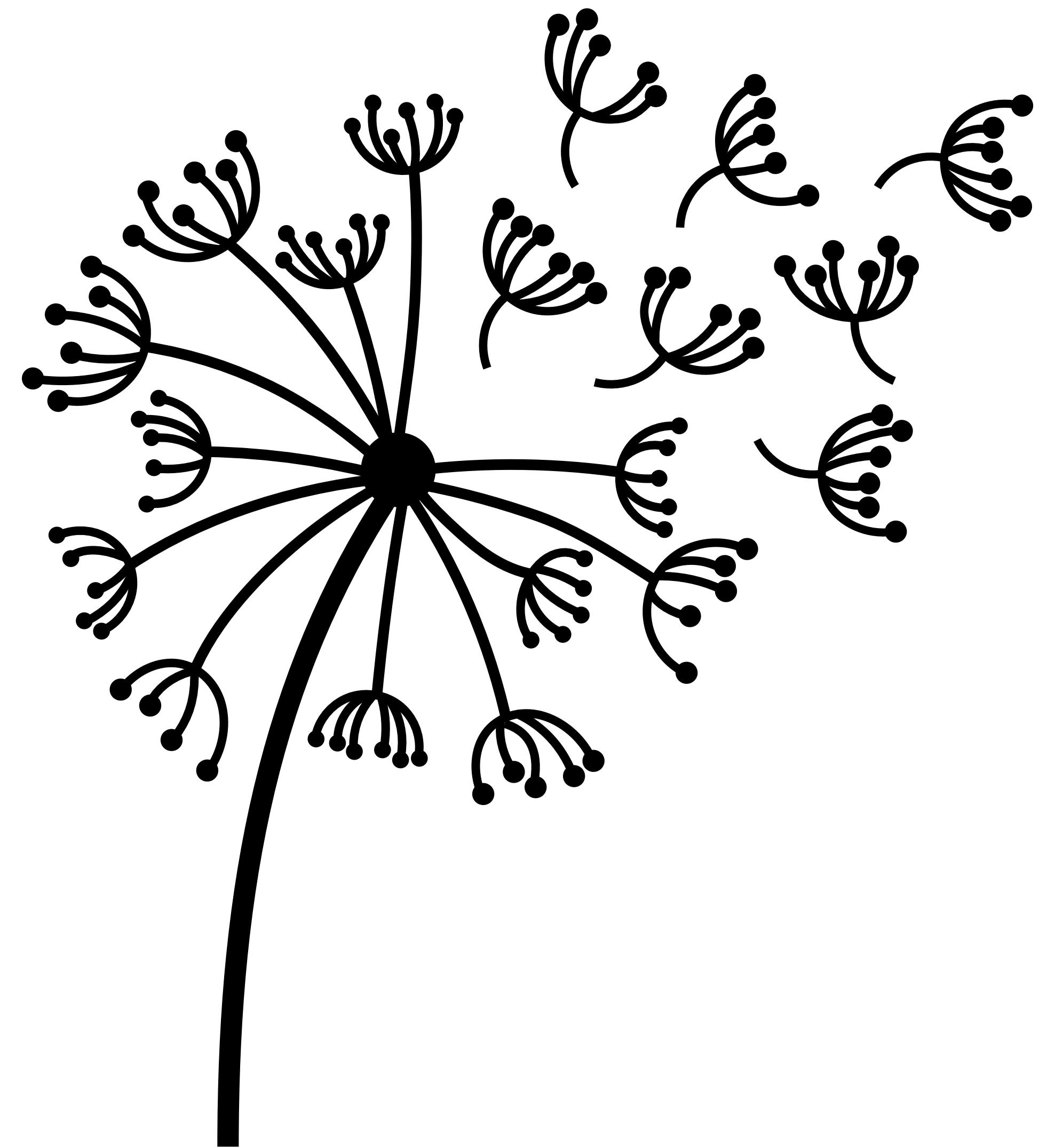


## LE SYMBOLE

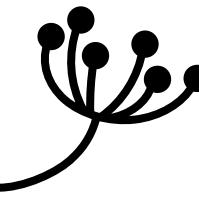
Photo de profil



Destination Pornic

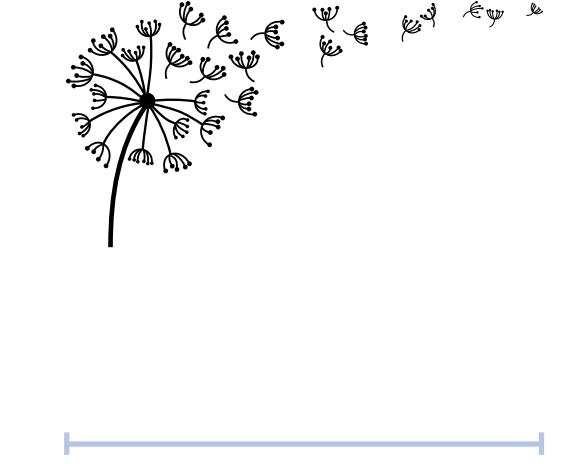
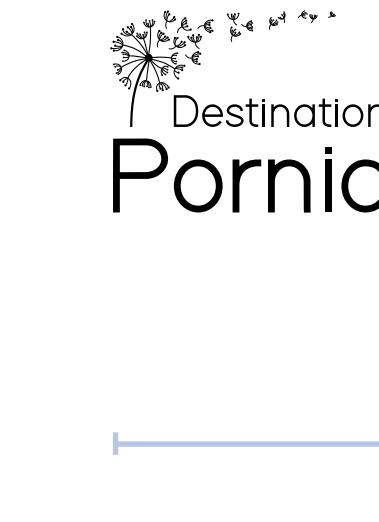


04  
**Utilisations**



## UTILISATIONS

Zone d'exclusion et tailles minimales



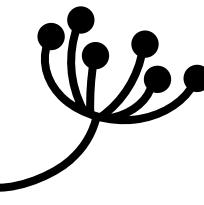
Pour ne pas perturber la lisibilité du logo, aucun élément graphique ni textuel (texte, logotype, etc...) ne doit venir dans l'espace correspondant à la hauteur de l'initiale « o » de « Pornic ».

En règle générale, dans la création de supports print, une largeur d'au moins 40 mm est recommandée.

En impression et pour les documents administratifs, le logotype original avec signature doit avoir une largeur d'au moins 40 mm de largeur.

Dans le cas où le logotype original fait moins de 40 mm, utiliser la version secondaire sans signature. Cette dernière doit avoir une largeur d'au moins 30 mm.

Dans le cas où le logotype principal ou secondaire font respectivement, moins de 40 mm et 30 mm, utiliser le symbole. Celui-ci doit avoir une largeur d'au moins 20 mm.



## UTILISATIONS

### Les interdits

Le logotype, quelle que soit sa déclinaison, est immuable. Il est strictement interdit de modifier le logotype d'une quelconque manière, dans sa construction, dans sa couleur comme dans ses rapports typographiques.

Il est interdit de :

- 1- Modifier la proportion des éléments
- 2- Modifier la position des éléments
- 3- Altérer les couleurs au sein du logotype
- 4- Modifier les couleurs du logotype
- 5- Modifier la typographie du logotype
- 6- Pivoter le logotype
- 7- Déformer de façon non proportionnelle
- 8- Appliquer des effets (ici, ombre portée)
- 9- Utiliser le logotype en transparence
- 10- Ne pas respecter la zone de protection
- 11- Utiliser sur un fond de couleur qui perturbe la lisibilité
- 12- Utiliser sur un fond photographique qui perturbe la lisibilité

 1	 2	 3
 4	 5	 6
 7	 8	 9
 10	 11	 12



Destination  
**Pornic**

À couper le souffle

**DESTINATION PORNIC**

Charte graphique - 2025